

Plateforme électronique – publication : 13 juin 2025

MUNICIPALITE DE SAVIESE
Information publique

**Avant-projet de modification partielle du PAZ et RCCZ avec PAD,
domaine skiable « Glacier de Tsanfleuron »**

Conformément à l'article 33, alinéas 1 et 1bis de la loi cantonale du 23 janvier 1987 (LcAT) concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) du 22 juin 1979, l'administration communale de Savièse soumet à l'information publique durant 30 jours, l'avant-projet de modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ), ainsi que le plan d'aménagement détaillé (PAD) relatif au domaine skiable au lieu-dit « Glacier de Tsanfleuron ».

Le dossier y relatif peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture officielle ainsi que sur le site internet de la Commune de Savièse.

Les observations peuvent être adressées par écrit au Conseil municipal dans les 30 jours dès la présente publication.

Savièse, le 13 juin 2025

L'ADMINISTRATION COMMUNALE